



turbo berlingot hs que doit on faire

Par **SYLVINETTE**, le **02/09/2022** à **11:20**

bonjour voila je viens de recevoir les deux devis 1600 et 1800 euros pour le turbo du berlingot

l'acheteur me redemande de payer la moitié sinon expert je n'ai rien à lui reprocher le ct fait une semaine avant qu'il achète donc il y avait pneus à changer et anti pollution il a fait 1000km avec la voiture et le turbo lâche vraiment pas de bol mais bon ça me fait peur de prendre avocat bonjour le dépense car j'en ai vendu 5000 euros avec 217000km

Par **Louxor_91**, le **02/09/2022** à **16:22**

Bonjour,

le CT ne vérifie pas l'état d'un turbo. L'avocat n'est pas indispensable je pense... Votre acheteur peut aussi bluffer pour l'expert... Et un turbo qui lâche à 217000km n'a rien d'exceptionnel. Est-ce celui d'origine ?

Par **SYLVINETTE**, le **02/09/2022** à **17:08**

oui c'est le turbo d'origine après si je propose 500 euros ne va-t-il pas continuer à me redemander autre chose

Par **Louxor_91**, le **02/09/2022** à **19:15**

Il veut prouver quoi avec l'expert en fait ? Il va d'abord falloir qu'il le paie... que l'expert vienne ! Je pense que ces messieurs ne sont pas dispo en un claquement de doigts ? Pendant ce temps il ne doit pas utiliser le véhicule et surtout !! ne PAS le faire réparer ! Moi je pense qu'il bluffe... mais après... je ne suis pas lui.

Par **Marck.ESP**, le **03/09/2022** à **07:57**

Bonjour

Si vous souhaitez éviter un harcèlement de sa part, s'il a accepté 500€, formalisez votre accord comme définitif en rédigeant un protocole d'accord transactionnel.

Par **Chaber**, le **03/09/2022** à **09:57**

bonjour

vous ne proposez rien. Laissez votre acquéreur démontrer qu'il s'agit d'un vice caché